

FICHE DE POSTE

INTITULE

Conseiller.e Pédagogique Régionale H/F

Familles professionnelles	Santé	
Codes fiches RET	TSAN000006	
Correspondances RIME	FPSAN035	
Correspondances UCANSS	Néant	
Emplois types	Conseillère / conseiller technique pour les professions de santé publique	
Quotité	100%	

FICHE DESCRIPTIVE

Si vous êtes fonctionnaire, recrutement possible selon les conditions suivantes :

Catégorie : A

Corps : Directeur de soins de la fonction publique hospitalière exclusivement

Grade : Directeur de soins hors classe ou de classe exceptionnelle

Groupe RIFSEEP : NC

NBI : Oui Non

Recrutement par voie de mise à disposition exclusivement

Si vous êtes en CDI de droit public :

NON CONCERNE

Si vous êtes en CDI sous convention collective de la sécurité sociale, recrutement possible selon les conditions suivantes des conventions collectives du régime général :

Grille : NON CONCERNE

Niveau :

Si vous n'êtes pas concernés par l'un des statuts cités ci-dessus :

NON CONCERNE

Fonctions télétravaillables : Oui Non

Fonction soumise à DPI : Oui Non

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE

- Cité administrative- Place Bonet - ALENCON
- 2 Place Jean Nouzille - CAEN
- Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin - EVREUX
- 31 rue Malouet - ROUEN
- Place de la Préfecture – SAINT-LO

DIRECTION

Direction de l'Attractivité des métiers et de la transformation numérique

POLE

Professionnel de santé

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

La Direction de l'attractivité des métiers et de la transformation numérique du système de santé supervise les dispositifs en matière de formations, de conditions d'exercice et d'attractivité des professions médicales et non médicales. Elle pilote les politiques relatives au déploiement de la e-santé et de la télémédecine sur le territoire.

Le Pôle professionnels de santé assure l'ensemble des missions relatives à la formation et à l'exercice des professionnels de santé médicaux et non médicaux. En partenariat avec le Pôle attractivité des métiers de santé de l'ARS, il concourt également à la promotion et au développement des professions médicales et paramédicales de la région. Le Pôle professionnels de santé développe une expertise et appuie les Délégations départementales de l'ARS Normandie dans le pilotage de la démographie des professions de santé médicales et non médicales à travers notamment :

- ▣ L'organisation et le suivi des formations initiales médicales et paramédicales ;
- ▣ La gestion et le suivi des conditions et autorisation d'exercice des professions médicales et non médicales.

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes encadrées : 0

Objectif du poste :

Conseiller, apporter son expertise, coordonner et communiquer dans les domaines de la politique régionale de formation, de la conformité de réglementation en matière de formation, de la promotion de la qualité et de l'harmonisation des formations des métiers du soin. Animer des projets sur les thématiques de formation, d'intégration, d'attractivité des métiers et de fidélisation.

Activités principales :

Participer au pilotage et à l'animation des actions du projet régional de santé (PRS) et de la feuille de route du contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) :

- Rendre attractif les métiers du soin en améliorant la qualité de vie des étudiants en santé ;
- Contribuer à l'animation du réseau des directions d'instituts, écoles et coordonnateurs des soins ;
- Contribuer au développement de l'attractivité des métiers du soin ;
- Définir et alimenter les outils de pilotage, assurer le reporting et aider à la décision.

Contribuer à l'évaluation et à la promotion des formations initiales des professionnels paramédicaux :

- Contribuer à l'élaboration et au suivi du Schéma des formations sanitaires et sociales en lien avec le Conseil Régional ;
- Participer à la définition des capacités, quotas de formations paramédicales en lien avec les besoins des territoires et de la politique nationale ;
- Instruire les dossiers d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation des instituts ou antennes de formation paramédicale, de l'agrément de leur directeur et rédiger les avis ;
- Superviser et valider la composition des instances et participer en tant que membre de droit aux instances compétentes pour les orientations générales des instituts (ICOGI), des conseils techniques et/ou conseils pédagogiques des instituts.

Contribuer au bon déroulement des formations initiales jusqu'à la diplomation :

- Valider les processus d'admission en instituts, participer aux jurys et commission
- Contribuer au suivi de la mise en œuvre du service sanitaire des étudiants en santé (SSES),
- Participer aux jurys régionaux des diplômes d'Etat (DE), aux validations des acquis de l'expérience (VAE) et aux commissions régionales d'autorisation d'exercice (CRAE) des professions paramédicales.

Contribuer à l'évolution des formations paramédicales et promouvoir la qualité des formations :

- Contribuer aux travaux d'universitarisation des formations paramédicales,
- Contribuer aux groupes de travail initiés par la DGOS sur la réingénierie des formations paramédicales,
- Participer au renfort de l'ingénierie des formations et à l'accompagnement de l'évolution des métiers par l'évaluation de la qualité des formations.

Activités annexes :

- Assurer auprès de l'ARS une expertise pédagogique dans le champ des formations non médicales et dans le champ de l'exercice professionnel des paramédicaux. ;
- Collaborer et apporter un appui pédagogique sur les projets

Interlocuteurs et partenaires :

En interne :

- Les directeurs métiers ou chargé.es de missions transversales,
- les chefs de pôle et chargé.es de mission

En externe :

- Instituts de formation,
- universités,
- conseil régional,
- conseils de l'Ordre et URPS,
- ministère,
- DREETS.

Liens hiérarchiques :

Directeur de l'attractivité des métiers et de la transformation numérique

Spécificités du poste / contraintes :

Déplacements, réunions
Participation aux astreintes

Contact isabelle.gardien@ars.sante.fr
06 99 36 91 92